

M. Alexander: Une brève question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. J'informe les députés que la période des questions est presque terminée. Je vais essayer de donner la parole à deux ou trois autres députés avant de passer à l'ordre du jour.

* * *

LES PÉNITENCIERS

DORCHESTER—LE REFUS SIGNIFIÉ À DES MEMBRES DU BLACK UNITED FRONT—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général, mais, comme il vient tout juste de quitter la Chambre, je la poserai à son secrétaire parlementaire. Le ministre ou son ministère ont-ils ordonné une enquête à la suite de l'allégation que, la semaine dernière, des membres du Black United Front se seraient vu refuser l'entrée du pénitencier fédéral de Dorchester, pour rendre visite aux détenus alors qu'on aurait accordé la permission de le faire à leurs amis blancs et, dans l'affirmative, quel est le résultat?

M. Douglas A. Hogarth (secrétaire parlementaire du solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je prendrai avis de la question.

* * *

L'AGRICULTURE

LES SAISIES DE LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—LE CAS DES PETITS EXPLOITANTS

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Elle a trait au nombre relativement important de forclusions invoquées par la Société du crédit agricole de l'Alberta. Peut-il dire à la Chambre si on fournira une certaine aide à ceux qui sont touchés et qui pourraient être obligés d'abandonner leur terre, en vertu des dispositions du nouveau programme d'aménagement entrepris par le ministère de l'Agriculture en collaboration avec les ministères de l'Agriculture des provinces?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous n'envisageons pas d'accorder une aide de cette nature en vertu du programme d'aménagement des petites fermes, mais je puis vous informer qu'on n'a pas recours aux forclusions à moins que les arrérages ne remontent au moins à quatre ans et, dans bon nombre de cas, beaucoup plus loin.

M. Mazankowski: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Pour que le ministre ne lance pas la Chambre sur une mauvaise piste, j'aimerais l'informer qu'en réponse à des questions figurant au *Feuilleton* il a indiqué à la Chambre qu'en fait on avait environ 85 fois invoqué des forclusions dans la province de l'Alberta. Je voudrais que la chose soit clairement consignée au compte rendu.

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, ceci ne change en rien ma réponse.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. A la suite de l'annonce faite aujourd'hui par le ministre des Pêches selon laquelle le Danemark et le

[L'hon. M. Jamieson.]

Canada sont en voie de conclure un accord et vu que le Parlement canadien n'a pas été saisi de ce fait, je voudrais demander s'il y a accord unanime pour revenir à l'appel des motions.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je propose au député de remettre cela à demain.

M. Lundrigan: Mais, monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: Je demanderai s'il y a consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. J'informe le député qu'il ne s'agissait pas du tout d'un rappel au Règlement. Je ferai remarquer à l'intention des députés, qu'il ne se passe pas de jour sans qu'à la fin de la période des questions, de nombreux députés se lèvent pour en poser. Le Règlement est clair. Une fois la période expirée, la présidence doit passer à l'ordre du jour.

M. Lundrigan: Une question de privilège, monsieur l'Orateur. Il y a quelques jours, la Norvège et le Canada ont conclu un accord qui a grandement préoccupé les provinces atlantiques. Des négociations sont en cours avec le Danemark, L'Espagne, le Portugal, la France, le Royaume-Uni et des accords sont conclus sans la connaissance du Parlement. J'estime, comme plusieurs de mes collègues, qu'on passe outre au Parlement et qu'on ne donne pas l'occasion aux représentants élus de donner leur avis. Le Parlement norvégien a dû ratifier l'accord conclu par ce pays. Si le gouvernement Canadien persiste dans ses agissements, il devra affronter une farouche opposition de ce côté-ci de la Chambre.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur: Avant de passer à l'ordre du jour, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Battleford-Kindersley (M. Thomson): La recherche—Les machines agricoles; le député de Parkdale (M. Haidasz)—Les aéroports; le député de Comox-Alberni (M. Barnett)—La navigation—Le service de cabotage de la côte ouest de l'île de Vancouver.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 13 décembre, de la motion de 3^e lecture, présentée par l'honorable M. Benson, du bill C-259, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi.

• (5.20 p.m.)

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, au cours des quelques minutes dont je disposais